F I C H E D E D O N N É E S D E S É C U R I T É

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

WABOL G3 Super nettoyant

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit	W7003
Synonymes	Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Lactipar AG Rengglochstrasse 38 CH-6012 Obernau-Luzern Tel. +41 41 320 93 88 Fax +41 41 320 93 90 www.lactipar.ch info@lactipar.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	+41 44 251 51 51 (Tox Center) 24h-Notruf: 145
Date d'émission	23.07.2015/JM
Version	001

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318
Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseil supplémentaire Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one, d-limonene. Peut déclencher une réaction allergique.

Identificateur de produit Undeceth-7, No.-CAS 127036-24-2
Undeceth-5, No.-CAS 127036-24-2

2.3. Autres dangers Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Solution aqueuse de sels alcalins et d'agents tensioactifs.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Undeceth-7	2.5% - 5%	Acute Tox. 4 H302, Eye Dam. 1 H318	No.-CAS: 127036-24-2
Undeceth-5	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318	No.-CAS: 127036-24-2
tetrapotassium pyrophosphate	1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 7320-34-5 No.-CE: 230-785-7
d-limonene	0.1% - 1%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, Flam. Liq. 3 H226 , Notes C	No.-CAS: 5989-27-5 No.-CE: 227-813-5 No.-Index: 601-029-00-7
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	< 0.1%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400 [SensSk1: C ≥ 0,05 %]	No.-CAS: 2634-33-5 No.-CE: 220-120-9 No.-Index: 613-088-00-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	N'importe lequel.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec les yeux.
Conseils pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Rincer abondamment avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Classe de stockage:12.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

D-Limonene (CAS 5989-27-5)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	7 ppm TWA [MAK] 40 mg/m3 TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	14 ppm STEL [KZW] 80 mg/m3 STEL [KZW]

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection individuelle

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	Gants en latex. EN 374. Temps de percée: 1 h.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Visqueux.
Couleur	Blanc cassé.
Odeur	citron
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	10.5
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1.21 g/ml
Hydrosolubilité:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers rélatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangéreux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles	Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	**Tetrapotassium pyrophosphate (CAS 7320-34-5)** Oral LD50 Mouse = 2000 mg/kg (IUCLID) **D-Limonene (CAS 5989-27-5)** Dermal LD50 Rabbit > 5 g/kg (NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 4400 mg/kg (NZ_CCID) **1,2-Benzisothiazolin-3-one (CAS 2634-33-5)** Oral LD50 Rat = 1020 mg/kg (NZ_CCID)
Corrosion/irritation cutanée	Aucun(e).
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
D-Limonene (CAS 5989-27-5) Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Pimephales promelas: 0.619 - 0.796 mg/L [flow-through] 96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 35 mg/L

1,2-Benzisothiazolin-3-one (CAS 2634-33-5)

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation	Inherently biodegradable according to OECD guidelines.
12.2. Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Mettre les excédents et les solutions non recyclables à la disposition d'une compagnie d'élimination de déchets connue. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Emballages contaminés	Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Les récipients vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non demandé.
IMDG	Non demandé.
IATA	Non demandé.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=5%; <15%: agents de surface non ioniques <5%: agents de surface anioniques, phosphates agents de conservation Fragrances allergisantes: Citral, d-limonene, Geraniol, Linalool Parfums.
D-Limonene (CAS 5989-27-5)	
Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs)	2902.1999
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Mode d'emploi	Réservé aux utilisateurs professionnels.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.